



A VOS AGENDAS !

2 0 2 3

1^{ER} TRIMESTRE 2023◆ Diots à l'Alambic :

Fin janvier / début février - Comité des fêtes
Place du Boÿs

◆ 2 février 16h30 :

Marché - Place du Boÿs

◆ 16 février 18h30 :

Assemblée Générale du Comité des Fêtes -
Théâtre

◆ 25 février 15h00 :

Carnaval - APE - Salle
des fêtes

◆ 2 mars 16h30 :

Marché - Place du Boÿs

◆ 18 mars 20h00 :

Les Mangeurs d'Etoiles
font leur cinéma !
« Cavale » et autres
formes courtes [ciné-
concert, théâtre, docu-
mentaire] - Salle des
fêtes

◆ 6 avril 16h30 :

Marché - Place du Boÿs

◆ 13 mai :

Marché aux fleurs - APE
Place du Boÿs

Edito : le mot du Maire

Combinoises, Combinois,

Après deux années de pandémie, l'équipe municipale élue en 2020 aura le plaisir de vous accueillir à sa première cérémonie des vœux au foyer Dupanloup, le **vendredi 27 janvier à 18 h 30**.

Pour celles et ceux qui ne pourront pas se déplacer, l'équipe municipale se joint à moi pour leur présenter une belle et heureuse année, accompagnée d'une bonne santé.

Ce début d'année 2023 verra la fin de la réhabilitation du château confiée à la Sté BMB Concept. Chantier que l'on peut qualifier d'historique tant il a été au cœur de multiples réflexions depuis près d'un demi-siècle.

Nous souhaitons la bienvenue à ses futurs occupants ainsi qu'une très bonne intégration à la population combinoise.

A ce mi-mandat, nous pouvons dire que pratiquement tous les bâtiments scolaires ont bénéficié d'un traitement répondant à la loi climat énergie (remplacement de chaudière, isolation thermique, suppression d'une verrière en maternelle par une toiture traditionnelle).

Concernant les travaux sous compétence de la Communauté de Communes Le Grésivaudan :

⇒ **EAU** : Le traitement par ultra-violet est venu remplacer le traitement chlore, qui avait été mis en place pour une courte durée et imposé par l'ARS. Cette installation a été rendue possible qu'à la condition de réunir l'eau provenant du captage de Fontaine Froide et du Chêne. Le surplus des 2 captages venant alimenter les ruisseaux de la Charrière et du Chêne.

⇒ **ASSAINISSEMENT** : En décembre dernier, le conseil communautaire a voté dans son Plan Pluriannuel d'Investissements une enveloppe permettant le lancement de travaux d'extension de la station d'épuration du Mas Montacol pour 2026/2027. Ceci est une très bonne nouvelle puisque jusqu'à ce jour, nous n'avions aucune prévision pour ces travaux.

Ainsi, les demandes d'urbanisme en zone raccordable à l'assainissement collectif pourront à nouveau être acceptées après cette réalisation, le seuil des 30 constructions autorisées au PLU étant en passe d'être atteint.

La révision de droit commun du PLU qui avait été envisagée est donc abandonnée.

Pour conclure cet édit, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui effectuent les tâches qui leur sont confiées avec responsabilité et ceux qui donnent de leur temps pour le bien de la collectivité : le personnel communal, les responsables d'associations et les bénévoles, le corps enseignant, les pompiers et bien sûr l'équipe municipale impliquée quotidiennement à mes côtés.



Le Maire de la Combe de Lancy,
RéGINE VILLARINO

EN BREF !

◆ BROYEUR :

Le broyeur intercommunal sera de nouveau sur la commune ce printemps du 29 mars au 3 avril 2023.

Inscription en mairie :

04.76.71.4.96 ou par mail
mairie@lacombedelancey.fr



Le Conseil Municipal en action(S)



Travaux réalisés en 2022

- ⇒ **Voirie communale :**
Chemin du Grand Pré, Chemin de la Gorge, places de parking
- ⇒ **Travaux d'isolation des bâtiments**

Travaux en cours...

- ⇒ Finalisation du carrefour du Cortillaud (enrobé)
- ⇒ Pré du Mollard (batteries et panneaux solaires)
- ⇒ Aménagement du parc
- ⇒ Dernière ligne droite pour la réhabilitation du Château

Travaux prévus en 2023

- ⇒ Reprise des différents marquages au sol
- ⇒ Remise en état des allées du cimetière
- ⇒ Reprise de l'alimentation en eau potable et eaux usées autour des bâtiments communaux
- ⇒ Remplacement de 4 poteaux incendie
- ⇒ Poursuite du traitement des eaux pluviales
- ⇒ Remise en état du chemin de la Charrière
- ⇒ Isolation de l'école maternelle
- ⇒ Remplacement de la conduite d'eau potable du Petit Mont aux Chappes

**Château : T2 disponible
Se renseigner en mairie**

ET AUSSI...

◆ LES PLANTES INVASIVES :



Ambrosie

Les plantes invasives comme l'ambrosie, le buddléia et la renouée du Japon, ont un impact néfaste sur l'environnement. Elles

envahissent les écosystèmes naturels et entraînent des pertes de rendement des cultures. Ces plantes peuvent aussi représenter des risques pour la santé de l'homme. Pour lutter contre la prolifération de ces plantes, la mobilisation de tous est très importante. Vous pouvez déjà suivre ces quelques recommandations :

- Ne plus en planter
- Les arracher dans vos jardins
- Les tailler avant floraison, pour éviter la production de graines
- Les remplacer par des essences locales

Plus d'infos sur :
www.gentiana.org/

La chenille processionnaire : une espèce urticante

Depuis quelques années, la chenille processionnaire du pin est arrivée chez nous. Il est important d'apprendre à la reconnaître car elle est très dangereuse pour les humains et les animaux domestiques.

Depuis 2022, le Code de la Santé Publique inclut la chenille processionnaire comme nuisible à la santé humaine. En effet, les chenilles émettent des poils microscopiques sous forme de harpons très urticants qui restent actifs très longtemps même quand la chenille n'est plus là, notamment dans le cocon.

Comment s'en protéger ?

Éviter les zones à risque durant la période de présence des chenilles, principalement en hiver et au printemps.

Ne pas manipuler les nids soyeux présents sur les arbres ou tombés, même s'ils semblent inertes. En cas de symptômes (rougeur, démangeaisons...), appeler le centre antipoison ou votre médecin. En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire, réaction allergique grave...), appeler le 15 ou le 112.



Comment lutter ?

Utiliser un « écopiège » (coût environ 40 euros) qui ceinture le tronc et empêche les chenilles d'atteindre le sol. Utiliser des pièges à phéromones qui attirent les papillons mâles.

Encourager la présence de mésanges dans le jardin ; l'hiver, elle peuvent manger jusqu'à 40 chenilles par jour.

Si nécessaire, couper les branches avec nids en prenant toutes les précautions lors de la récupération des nids (qu'il faut brûler complètement) : porter des gants, des vêtements protecteurs, des lunettes et des bottes. N'hésitez pas à faire appel à un élagueur professionnel.



Pour en savoir plus : une brochure explicative est à votre disposition en mairie, n'hésitez pas à la demander. Consultez également le site : <https://chenille-risque.info/>

Les principales délibérations du Conseil Municipal *

Conseil Municipal du 8 novembre 2022 :

- Sollicitation du fonds de concours intercommunal au bénéfice des petites communes pour :
 - Travaux de voirie 2019.
 - Réfection de la toiture de l'église.
 - Mise en accessibilité du patrimoine communal.
- Promesse d'achat d'une place de parking (box) supplémentaire à l'entreprise M2B au château.

Conseil Municipal du 6 décembre 2022 :

- Vente aux riverains de l'ancien chemin du Mas Vannier (secteur Mas Lary) : réactualisation de la délibération du 06 mars 1996.
- Décision modificative budgétaire n°3 du budget 2022
- Délégation de compétences du Conseil Municipal à Madame le Maire.
- Futurs logements locatifs du château - détermination du montant des loyers.

* Comptes-rendus complets des conseils municipaux sur www.mairiedelacombedelancey.com

Vie sociale et associative

L'ensemble des associations communales vous souhaite une très bonne année 2023 !!!

Diots à l'Alambic

Le bouilleur de cru sera bientôt de retour à la Combe !

L'occasion de renouer

avec la traditionnelle vente de Diots à l'alambic organisée par le Comité des fêtes. Attention cette année seules 100 barquettes (2 diots + crozets ou pommes de terre) seront disponibles sur réservation par mail à

comitefeteslacombe@gmail.com ou

en mairie, au prix de 5 €. La date n'étant pas connue à l'avance,

surveillez les panneaux d'affichage et retrouvons-nous pour un moment convivial !!!



La belote recrute !!!

Si vous souhaitez jouer à la belote le mercredi de 14h à 18h, régulièrement... ou de temps en temps, contactez La Grande Lance au **06 83 99 01 41**.

Ça bouge à la bibliothèque

Venez faire un tour à la bibliothèque !

Outre les nouvelles acquisitions, environ une cinquantaine, que vous pourrez découvrir, vous pourrez admirer les peintures de Marie-Paule Roc encore en place. Et à partir de mars, les murs de la bibliothèque accueilleront les œuvres d'une nouvelle artiste !

Enfin, attendue depuis longtemps, une boîte pour le retour des livres est installée au coin de la mairie. Venez y déposer vos livres en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Le Carnaval de la Combe



Avis aux amateurs de fiesta et de déguisement, l'APE organise un carnaval samedi 25 février à partir de 15h.

Rendez-vous à la salle des fêtes pour un après-midi jeux et animations avec la réalisation entre autres de masques.

Un goûter aura lieu à partir de 16h et la journée se clôturera par un repas dansant.

Au menu, **poulet coco, riz et dessert**.

Cette manifestation est ouverte à tous les combois(e)s et les réservations pour le repas se feront par mail auprès de l'APE :

apelacombedelancey@gmail.com



Nous vous attendons nombreux !!!



Voilà déjà plusieurs mois que le Gîte d'Alpage du Pré du Mollard a fermé sa porte et est entré en hibernation. Après l'effervescence de la saison estivale, l'alpage a retrouvé sa quiétude et s'est couvert d'un joli manteau blanc.

Nous avons achevé notre première saison d'été et sommes heureux d'avoir pu accueillir familles, groupes d'amis, randonneurs, trekkeurs et campeurs, qui ont arpenté les sentiers et la terrasse du refuge. Entre juin et septembre, près de 650 personnes ont passé la nuit là-haut, un peu plus proches des étoiles, et bien plus se sont arrêtées pour leur pause de midi, leur goûter ou leur apéro face à la montagne. Un troupeau de 14 vaches nous a tenu compagnie et a entretenu l'alpage, et notre captage d'eau nous a assuré un été sans restriction malgré la sécheresse.

Cette première saison nous a permis de prendre nos marques et de repartir avec de nouvelles idées pour l'année prochaine. Nous gardons des souvenirs plein la tête de cet été riche en belles rencontres, petits plats gourmands et moments conviviaux montagnards.

Pré du Mollard : Bilan de saison

L'heure est bientôt venue à la réouverture. Du 4 au 19 février, nous serons de retour pour vous accueillir dans une ambiance plus hivernale. Nos 15 couchages sont mis à disposition avec un forfait demi-pension (repas du soir/nuitée/petit-déjeuner) à 47€/personne (35€ pour les enfants de moins de 10 ans).

L'accès au refuge se fait en raquettes ou ski de randonnée à partir de Pré Long en 2h30 environ, ou depuis le Pré du Fourneau ou le village de Saint-Mury-Monteymond si la route forestière n'est pas accessible. Le poêle à bois de la salle commune réchauffera l'atmosphère, mais pensez à prévoir des vêtements bien chauds ainsi qu'un bon duvet car les nuits sont fraîches. Pendant la saison hivernale, nous ne disposons pas d'eau courante au refuge. Un retour à l'essentiel garanti ! Le midi, nous proposons une petite restauration à base de plats chauds montagnards. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Réservation indispensable pour la nuitée et la restauration.

Pour celles et ceux qui préfèrent rester au chaud l'hiver et qui attendent les beaux jours pour se balader en montagne, encore un peu de patience... Nous rouvrirons les week-ends du mois de mai et vous réservons des nouveautés culinaires ainsi qu'un programme événementiel sur toute la saison d'été.

En attendant, chaussez vos skis et vos raquettes ! Et au plaisir de vous retrouver là-haut,

Carole & Fabien

**Contact et infos : 06.98.52.33.24 - predumollard@gmail.com
www.predumollard.fr**

EN BREF !



REMERCIEMENTS

L'amicale des sapeurs pompiers remercient les habitants de La Combe de Lancey pour leur générosité lors de la tournée des calendriers.

La Comba, autrefois

Le musée de La Combe de Lancey organisera en 2023, une fois par mois, des visites guidées de musées du département de l'Isère. Pour être averti à l'avance et profiter gratuitement de l'organisation de ces visites, il suffit d'adhérer à l'Association La Comba Autrefois (10 € par an).



Vous souhaitez donner la parole à un Combinois, faire connaître une activité ou une personnalité ?
CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE !

Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

56 Place du Boÿs
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96
Astreinte : 06 30 91 16 42
(en cas d'extrême urgence)

mairie@lacombedelancey.fr

www.mairiedelacombedelancey.fr



(Imprimé par nos soins)

La vie du village : rétrospective...



Cette année encore les festivités de Noël ont battu leur plein sur la commune, avec le marché de Noël et la tournée du Père Noël. Vous avez été nombreux à venir partager ces moments de convivialité.

Nos aînés n'ont pas été oubliés avec le colis de Noël apporté à domicile. Enfin, les élèves de l'école ont eu un repas de Noël fait maison par le personnel de cantine et chaque enfant est reparti avec son sac de friandises.



Le premier marché de La Combe

Judi 5 janvier a eu lieu le premier marché de La Combe. Il s'est tenu place du Boÿs à la sortie de l'école. Chloé Faure, à l'initiative de ce projet, nous en raconte la genèse et la première édition

Nouvelle Combinoise depuis un an et demi et demeurant aux Carillères, j'ai proposé à la mairie de mettre en place un marché local qui serait un moment convivial au centre du village et à la sortie des classes. Après accord officiel, prise de l'arrêté administratif et aide logistique de la mairie, l'année 2023 a pu voir le premier marché dès le 5 janvier !

Pour ce faire, j'ai invité des habitués des marchés de Belledonne et de la vallée : Nathalie du "Zèbre à poids", proposant à la vente des fruits, légumes, fromages et autres produits régionaux ; Arnaud et son miel, installé à Sainte-Agnès ; Maikel avec ses incroyables spécialités du Suriname ; Carole et son camion à crêpes. Capt'ain Pizza était aussi de la partie comme tous les jeudis, et l'APE nous a fait le plaisir de tenir un stand de boissons. Et pour finir, j'ai proposé mes propres produits (confitures, vinaigre, tisanes...) issus de mes productions d'argousiers et autres fruits et plantes.

Environ 150 personnes ont participé à ce premier marché. C'était un vrai plaisir partagé de voir petits et grands discuter, jouer, échanger, déguster ou simplement flâner par curiosité, ici et là sur la place du Boÿs.

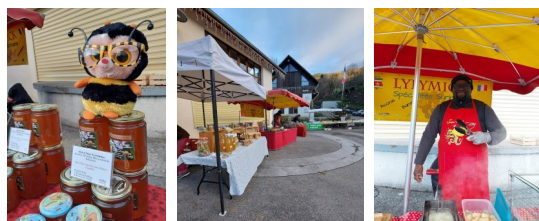


Et la suite ? Pour compléter l'offre, nous cherchons d'autres producteurs, entre autres un(e) boulanger (e) et un(e) boucher(e).

Si vous connaissez des personnes intéressées, n'hésitez pas à leur communiquer les informations sur ce marché et leur dire de contacter la mairie. De façon générale, vous retrouverez les exposants ci-dessus lors des prochains marchés, et d'autres sont susceptibles de venir occasionnellement comme Mikaël, le maraîcher qui exploite les jardins du château.

Pour vous tenir informés, pensez au groupe WhatsApp "La Combe en vrac" et/ou à Panneau Pocket

Au plaisir de vous voir et d'échanger.



**Le marché aura lieu tous les premiers jeudis de chaque mois sauf pendant les vacances scolaires.
Lieu : Place du Boÿs / Horaires : 16h30 à 19h**